

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 187

29 janvier 2011

SOMMAIRE

Abax Investment Services	8937	Holding Européenne d'Inventions S.A. ...	8958
Amok S.à r.l.	8956	ILU	8960
Backstreets S.A.	8943	Kipp-Trans S. à r.l.	8967
Bellux 2008 S.à r.l.	8945	Linane S.à r.l.	8959
Boxhorn Investments S.à r.l.	8937	Live And Let Tri S. à r. l.	8969
Cabo Holding S.A.	8942	Locorlav Sàrl	8972
CEOP S.à r.l.	8958	Madiroad S.à r.l.	8960
Charlotte Investment S.A.	8959	Mariko S.A.	8963
Clyde Blowers Capital S.à r.l.	8930	MDC-LP Holding S.à r.l.	8937
Clyde Union (Holdings) S.à r.l.	8946	MDG Lux Batiservices S.A.	8966
Coquelicot SCI	8957	ME Gusta S.à r.l.	8938
Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A.	8975	Miralt Sicav	8961
Cygnus German Real Estate S.à r.l.	8954	MON-TEIS S.à r.l.	8954
Datanet S.A.	8970	M Opportunities S.A., SICAV-FIS	8959
Delarue S.A.	8976	Mougal Investments S.à r.l.	8956
ESO Luxco I S.à r.l.	8942	Mougal Investments S.à r.l.	8962
Eurofore S.à r.l.	8942	Palmes Invest SPF S.A.	8969
Eurosteel Investments S.A.	8976	Panorama Capital (Luxembourg) I S.à r.l.	8944
Euxine Sea Luxembourg S.à r.l.	8939	Pennington S.à r.l.	8962
Falene S.à r.l.	8944	Petroleum Services Properties S.A.	8967
Fikonmynta S.à r.l.	8944	Plus Investissements Immobiliers S.A. ...	8971
Finimmo S.A.	8956	ProLogis Poland S.à r.l.	8967
Getex S.A.	8955	RENT@LUX SARL	8938
Glenmoore S.à r.l.	8945	Robeco Alternative Investment Strategies	8970
Goelo S.A.	8955	SFS	8965
Grabory S.à r.l.	8945	Sinomax Luxembourg S.A.	8972
Granit Carrelages Baar	8961	Theophyllia S.à r.l.	8961
GTA - Generale Trasporti Armamento In- ternational S.A.	8956	TV Guide Europe	8943
HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l.	8963	TVH S.A.	8960

Clyde Blowers Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 141.248.

In the year Two Thousand and Ten, on the Nineteenth day of October.

Before Us, Maitre Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Clyde Blowers Capital Fund II LP, a limited partnership, having its registered office (siège social) at 1, Redwood Crescent, Peel Park, United Kingdom, registered with the Companies House Register under the number SL 006734 (the "Sole Member") here represented by Mr. Carmine REHO residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, acting in his capacity as duly appointed attorney of the Sole Member, in its capacity as Sole Member of Clyde Blowers Capital S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 141248 (the "Company"), hereby took, in the best interest of the Company, the following resolutions:

First resolution

The Sole Member of the Company resolved to increase the corporate capital of the Company by contribution in cash by an amount Thirty One Pounds Sterling (GBP 31) so as to bring it from its present amount of One Million Nine Hundred and Thirteen Thousand Seven Hundred and Forty One Pounds Sterling (GBP 1,913,741) to an amount of One Million Nine Hundred and Thirteen Thousand Seven Hundred and Seventy Two Pounds Sterling (GBP 1,913,772) represented by

59,902 class A1 corporate units,
59,902 class A2 corporate units,
59,902 class B1 corporate units,
59,902 class B2 corporate units,
59,902 class C1 corporate units,
59,902 class C2 corporate units,
59,902 class D1 corporate units,
59,902 class D2 corporate units,
59,902 class E1 corporate units,
59,902 class E2 corporate units,
59,902 class F1 corporate units,
59,902 class F2 corporate units,
59,902 class G1 corporate units,
59,902 class G2 corporate units,
59,902 class H1 corporate units,
59,902 class H2 corporate units,
59,902 class I1 corporate units,
59,902 class I2 corporate units,
59,902 class J1 corporate units,
59,902 class J2 corporate units,
59,902 class K1 corporate units,
59,902 class K2 corporate units,
59,902 class L1 corporate units,
59,902 class L2 corporate units,
59,902 class M1 corporate units,
59,902 class M2 corporate units,
59,902 class N1 corporate units,
59,902 class N2 corporate units,
59,902 class O1 corporate units,
59,902 class O2 corporate units,
116,712 class Z corporate units,

each corporate unit with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company from this share increase together with a share premium amounting to Three million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,939,952).

Second resolution

The Sole Member of the Company resolved to approve the subscription by the Sole Member and payment of

1 class A1 corporate unit,
1 class A2 corporate unit,
1 class B1 corporate unit,
1 class B 2 corporate unit,
1 class C1 corporate unit,
1 class C2 corporate unit,
1 class D1 corporate unit,
1 class D2 corporate unit,
1 class E1 corporate unit,
1 class E2 corporate unit,
1 class F1 corporate unit,
1 class F2 corporate unit,
1 class G1 corporate unit,
1 class G2 corporate unit,
1 class H1 corporate unit,
1 class H2 corporate unit,
1 class I1 corporate unit,
1 class I2 corporate unit,
1 class J1 corporate unit,
1 class J2 corporate unit,
1 class K1 corporate unit,
1 class K2 corporate unit,
1 class L1 corporate unit,
1 class L2 corporate unit,
1 class M1 corporate unit,
1 class M2 corporate unit,
1 class N1 corporate unit,
1 class N2 corporate unit,
1 class O1 corporate unit,
1 class O2 corporate unit,
1 class Z corporate unit,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to Three Million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three Pounds Sterling (GBP 3,939,983) representing a share premium in relation to this subscription amounting to Three million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,939,952)

Subscription and Payment

Further appeared said Mr. Carmine REHO, residing at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, acting in his capacity as duly appointed attorney of the Sole Member by virtue of a power of attorney granted on or about the date hereof.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the notary, to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Member for

1 class A1 corporate unit,
1 class A2 corporate unit,
1 class B1 corporate unit,
1 class B 2 corporate unit,
1 class C1 corporate unit,
1 class C2 corporate unit,
1 class D1 corporate unit,
1 class D2 corporate unit,

1 class E1 corporate unit,
 1 class E2 corporate unit,
 1 class F1 corporate unit,
 1 class F2 corporate unit,
 1 class G1 corporate unit,
 1 class G2 corporate unit,
 1 class H1 corporate unit,
 1 class H2 corporate unit,
 1 class I1 corporate unit,
 1 class I2 corporate unit,
 1 class J1 corporate unit,
 1 class J2 corporate unit,
 1 class K1 corporate unit,
 1 class K2 corporate unit,
 1 class L1 corporate unit,
 1 class L2 corporate unit,
 1 class M1 corporate unit,
 1 class M2 corporate unit,
 1 class N1 corporate unit,
 1 class N2 corporate unit,
 1 class O1 corporate unit,
 1 class O2 corporate unit,
 1 class Z corporate unit,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1), together with a share premium in relation to this subscription amounting to Three million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,939,952) in consideration for a contribution in cash amounting to Three Million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three Pounds Sterling (GBP 3,939,983).

Thereupon the Sole Member resolved to accept the said subscriptions and payments and to issue and allocate the above listed corporate units to it.

The amount of Three Million Nine Hundred and Thirty Nine Thousand Nine Hundred and Eighty Three Pounds Sterling (GBP 9,939,983) has been set at the disposition of the company according to the declarations of the appearing party.

Third resolution

The Sole Member resolved to amend article 5, paragraph 1 of the articles association of the Company so as to give it the following wording:

Art. 5. Corporate Capital. The subscribed share capital is set at One Million Nine Hundred and Thirteen Thousand Seven Hundred and Seventy Two Pounds Sterling (GBP 1,913,772) represented by:

59,902 class A1 corporate units,
 59,902 class A2 corporate units,
 59,902 class B1 corporate units,
 59,902 class B 2 corporate units,
 59,902 class C1 corporate units,
 59,902 class C2 corporate units,
 59,902 class D1 corporate units,
 59,902 class D2 corporate units,
 59,902 class E1 corporate units,
 59,902 class E2 corporate units,
 59,902 class F1 corporate units,
 59,902 class F2 corporate units,
 59,902 class G1 corporate units,
 59,902 class G2 corporate units,
 59,902 class H1 corporate units,
 59,902 class H2 corporate units,
 59,902 class I1 corporate units,

59,902 class I2 corporate units,
 59,902 class J1 corporate units,
 59,902 class J2 corporate units,
 59,902 class K1 corporate units,
 59,902 class K2 corporate units,
 59,902 class L1 corporate units,
 59,902 class L2 corporate units,
 59,902 class M1 corporate units,
 59,902 class M2 corporate units,
 59,902 class N1 corporate units,
 59,902 class N2 corporate units,
 59,902 class O1 corporate units,
 59,902 class O2 corporate units,
 116,712 class Z corporate units,

each corporate unit with a nominal value of one Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association.

Fourth resolution

The Sole Member resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN with offices in Luxembourg to carry out any action necessary or incidental in relation to the above taken resolutions.

The Sole Member declared the meeting closed as there was no further business.

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at four thousand eight hundred and fifty Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 11,327,615.95.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuf octobre.

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Clyde Blowers Capital Fund II LP, un "limited partnership" ayant son siège social au 1, Redwood Crescent, Peel Park, Royaume Uni, enregistrée au Registre des Sociétés (Companies House) sous le numéro SL 006734 (l'«Associé Unique»), ici représenté par Monsieur Carmine REHO, résidant au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, agissant en sa qualité d'avocat dûment mandaté par l'Associé Unique, en sa qualité d'Associé Unique de Clyde Blowers Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141248 (la «Société»), pris par la présente les résolutions suivantes, dans le meilleur intérêt de la Société:

Première résolution

L'Associé Unique de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société par un apport en numéraire d'un montant de trente et une Livres Sterling (GBP 31) pour le porter de son montant actuel de un million neuf cent treize mille sept cent quarante et un Livres Sterling (GBP 1.913.741) au montant de un million neuf cent treize mille sept cent soixante douze Livres Sterling (GBP 1.913.772) représenté par

59.902 parts sociales de catégorie A1,
 59.902 parts sociales de catégorie A2,
 59.902 parts sociales de catégorie B1,
 59.902 parts sociales de catégorie B2,
 59.902 parts sociales de catégorie C1,
 59.902 parts sociales de catégorie C2,
 59.902 parts sociales de catégorie D1,

59.902 parts sociales de catégorie D2,
59.902 parts sociales de catégorie E1,
59.902 parts sociales de catégorie E2,
59.902 parts sociales de catégorie F1,
59.902 parts sociales de catégorie F2,
59.902 parts sociales de catégorie G1,
59.902 parts sociales de catégorie G2,
59.902 parts sociales de catégorie H1,
59.902 parts sociales de catégorie H2,
59.902 parts sociales de catégorie I1,
59.902 parts sociales de catégorie I2,
59.902 parts sociales de catégorie J1,
59.902 parts sociales de catégorie J2,
59.902 parts sociales de catégorie K1,
59.902 parts sociales de catégorie K2,
59.902 parts sociales de catégorie L1,
59.902 parts sociales de catégorie L2,
59.902 parts sociales de catégorie M1,
59.902 parts sociales de catégorie M2,
59.902 parts sociales de catégorie N1,
59.902 parts sociales de catégorie N2,
59.902 parts sociales de catégorie O1,
59.902 parts sociales de catégorie O2,
116.712 parts sociales de catégorie Z,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) portant les droits et obligations tels que prévus par les statuts de la Société à compter de cette augmentation de capital ensemble avec une prime d'émission d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.939.952).

Deuxième résolution

L'Associé Unique de la Société a décidé d'approuver la souscription par l'Associé Unique et la libération de:

1 part sociale de catégorie A1,
1 part sociale de catégorie A2,
1 part sociale de catégorie B1,
1 part sociale de catégorie B2,
1 part sociale de catégorie C1,
1 part sociale de catégorie C2,
1 part sociale de catégorie D1,
1 part sociale de catégorie D2,
1 part sociale de catégorie E1,
1 part sociale de catégorie E2,
1 part sociale de catégorie F1,
1 part sociale de catégorie F2,
1 part sociale de catégorie G1,
1 part sociale de catégorie G2,
1 part sociale de catégorie H1,
1 part sociale de catégorie H2,
1 part sociale de catégorie I1,
1 part sociale de catégorie I2,
1 part sociale de catégorie J1,
1 part sociale de catégorie J2,
1 part sociale de catégorie K1,
1 part sociale de catégorie K2,
1 part sociale de catégorie L1,
1 part sociale de catégorie L2,

- 1 part sociale de catégorie M1,
- 1 part sociale de catégorie M2,
- 1 part sociale de catégorie N1,
- 1 part sociale de catégorie N2,
- 1 part sociale de catégorie O1,
- 1 part sociale de catégorie O2,
- 1 part sociale de catégorie Z,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) portant les droits et obligations tels que prévus par les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en numéraire d'un montant de trois million neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) représentant une prime d'émission liée à cette souscription d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.939.952).

Souscription et Libération

A ensuite comparu Monsieur Carmine REHO, résidant au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, agissant en sa qualité d'avocat dûment mandaté par l'Associé Unique en vertu de la procuration qui lui a été accordée en date des présentes.

Ladite procuration restera attachée au présent acte, après avoir été signée et validée par le mandataire, les membres du bureau et le notaire, afin d'être soumise avec l'acte aux autorités en charge de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique:

- 1 part sociale de catégorie A1,
- 1 part sociale de catégorie A2,
- 1 part sociale de catégorie B1,
- 1 part sociale de catégorie B2,
- 1 part sociale de catégorie C1,
- 1 part sociale de catégorie C2,
- 1 part sociale de catégorie D1,
- 1 part sociale de catégorie D2,
- 1 part sociale de catégorie E1,
- 1 part sociale de catégorie E2,
- 1 part sociale de catégorie F1,
- 1 part sociale de catégorie F2,
- 1 part sociale de catégorie G1,
- 1 part sociale de catégorie G2,
- 1 part sociale de catégorie H1,
- 1 part sociale de catégorie H2,
- 1 part sociale de catégorie I1,
- 1 part sociale de catégorie I2,
- 1 part sociale de catégorie J1,
- 1 part sociale de catégorie J2,
- 1 part sociale de catégorie K1,
- 1 part sociale de catégorie K2,
- 1 part sociale de catégorie L1,
- 1 part sociale de catégorie L2,
- 1 part sociale de catégorie M1,
- 1 part sociale de catégorie M2,
- 1 part sociale de catégorie N1,
- 1 part sociale de catégorie N2,
- 1 part sociale de catégorie O1,
- 1 part sociale de catégorie O2,
- 1 part sociale de catégorie Z,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) portant les droits et obligations tels que prévus par les statuts de la Société, ensemble avec une prime d'émission liée à cette souscription d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.939.952).

En conséquence l'Associé Unique a accepté ladite souscription et libération et l'émission et l'attribution à lui-même des parts sociales énumérées ci-avant.

Le montant de trois million neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) a été mis à la disposition de la société suivant les déclarations du comparant.

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à un million neuf cent treize mille sept cent soixante douze Livres Sterling (GBP 1.913.772) représenté par:

59.902 parts sociales de catégorie A1,
59.902 parts sociales de catégorie A2,
59.902 parts sociales de catégorie B1,
59.902 parts sociales de catégorie B2,
59.902 parts sociales de catégorie C1,
59.902 parts sociales de catégorie C2,
59.902 parts sociales de catégorie D1,
59.902 parts sociales de catégorie D2,
59.902 parts sociales de catégorie E1,
59.902 parts sociales de catégorie E2,
59.902 parts sociales de catégorie F1,
59.902 parts sociales de catégorie F2,
59.902 parts sociales de catégorie G1,
59.902 parts sociales de catégorie G2,
59.902 parts sociales de catégorie H1,
59.902 parts sociales de catégorie H2,
59.902 parts sociales de catégorie I1,
59.902 parts sociales de catégorie I2,
59.902 parts sociales de catégorie J1,
59.902 parts sociales de catégorie J2,
59.902 parts sociales de catégorie K1,
59.902 parts sociales de catégorie K2,
59.902 parts sociales de catégorie L1,
59.902 parts sociales de catégorie L2,
59.902 parts sociales de catégorie M1,
59.902 parts sociales de catégorie M2,
59.902 parts sociales de catégorie N1,
59.902 parts sociales de catégorie N2,
59.902 parts sociales de catégorie O1,
59.902 parts sociales de catégorie O2,
116.712 parts sociales de catégorie Z,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) portant les droits et obligations tels que prévus par les présents statuts.

Quatrième résolution

L'Associé Unique a décidé d'autoriser n'importe quel gérant de la Société ou n'importe quel avocat de l'étude d'avocats WILDGEN, Luxembourg, de prendre les mesures nécessaires ou incidentes en exécution des résolutions prises sur base du présent acte.

L'Associé déclare l'assemblée levée en l'absence d'autres points à traiter.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges à payer par la Société en raison du présent acte est estimé à quatre mille huit cent cinquante euros.

Le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission s'élève à EUR 11.327.615,95.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi par une traduction française, à la demande du même comparant et en cas de divergence entre les anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, le présent acte notarié est rédigé à Luxembourg, au bureau, à la date mentionnée au début du présent document.

Le document ayant été lu au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Carmine REHO, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2010. Relation GRE/2010/3602. Reçu soixante-quinze euros 75,00- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010164536/383.

(100190440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Abax Investment Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 147.837.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 décembre 2010

L'actionnaire approuve le renouvellement du mandat de Deloitte SA, ayant son siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg (RCS Luxembourg B 67.895) comme réviseur de la société pour une période de un an prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10.12.2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010165352/14.

(100191952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Boxhorn Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 142.689.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du 8 décembre 2010:

A. Victoria Management Services S.A., R.C.S. Luxembourg B 47.765, a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 8 décembre 2010.

B. TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 152.398, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé gérant avec effet au 8 décembre 2010 pour une durée indéterminée.

C. Le siège social de la société est transféré avec effet au 8 décembre 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010165400/18.

(100191877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

MDC-LP Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 103.647.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 décembre 2010 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour avis sincère et conforme

Pour MDC-LP HOLDING S.à r.l. (in liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010165654/16.

(100191390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

**RENT@LUX SARL, Société à responsabilité limitée,
(anc. ME Gusta S.à r.l.).**

Siège social: L-4756 Petange, 11, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 144.106.

L'an deux mille dix, le dix décembre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Shaly BLITS, demeurant à B-2610 Wilryk (Belgique), Elsdonkiaan, 37, associé unique de la société ME GUSTA S.à r.l., avec siège social à L-9255 Diekirch, 1, Place de la Libération, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B144.106, constituée suivant acte du notaire Aloyse BIEL d'Esch-sur-Alzette en date du 18 décembre 2008, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 262 du 6 février 2009.

Le comparant prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Il décide de changer la dénomination de la société et par conséquent de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de RENT@LUX SARL."

Deuxième résolution

Il décide de changer l'objet social de la société et par conséquent de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

" **Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la location, le leasing et le financement de véhicules neufs et d'occasion, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

Troisième résolution

Il décide de transférer le siège social de Diekirch à Pétange et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Pétange."

Quatrième résolution

Il fixe l'adresse de la société à L-4756 Pétange, 11, Place du Marché.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: BLITS, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 14 décembre 2010. REM 2010/1661. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 23 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172264/40.

(100198573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Euxine Sea Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 112.085.

Rectificatif du dépôt numéro L100128782 du 20/08/2010

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of June.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

ARLYNN LTD., a company incorporated in accordance with the laws of the Bahamas under registration number 135227B and having its registered address at Cay House, P.O. Box N7776, EP Taylor Drive, Lyford Cay, New Providence, The Bahamas (the Sole Shareholder),

here represented by Solange Wolter-Schieres, employee, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Orlando USA, on 18 June 2010.

The proxy from the appearing party, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is the Sole Shareholder of Euxine Sea Luxembourg S.à r.l. a Luxembourg Société à responsabilité limitée with registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 112.085 (the Company).

The Company has been incorporated on 10 November 2005 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, then notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 391 of 22 February 2006.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the appearing party holds all the shares in the share capital of the Company

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to bring the share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each to two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525) by way of the issue of seventy-nine thousand five hundred twenty-one (79,521) Ordinary Shares of the Company, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) with an aggregate share premium in the amount of seventeen million two hundred sixty thousand six hundred seventy-one euro and seventy-four cents (EUR 17,260,671.74).

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of a contribution in kind consisting of the claims in an aggregate amount of nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy-four cents (EUR 19,248,696.74) that ARLYNN LTD. holds against the Company.

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

The appearing party then passed the following resolutions:

First resolution

The corporate capital of the Company is increased by an amount of one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to bring the share capital from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) Ordinary Shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each to two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525) by way of the issue of seventy-nine thousand five hundred twenty-one (79,521) Ordinary Shares of the Company, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) with an aggregate share premium in the amount of seventeen million two hundred sixty thousand six hundred seventy-one euros and seventy four cents (EUR 17,260,671.74).

Subscription - Payment

The new shares have been entirely subscribed by ARLYNN LTD., prenamed, here represented as aforementioned, and they have been paid-up by a contribution in kind consisting of the claims in the amount of nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy four cents (EUR 19,248,696.74) that ARLYNN

LTD. holds against the Company, the contribution in kind of the claims is to be allocated one million nine hundred eighty-eight thousand twenty-five euro (EUR 1,988,025) to the nominal share capital account and seventeen million two hundred sixty thousand six hundred seventy-one euro and seventy four cents (EUR 17,260,671.74) to the share premium account of the Company.

The reality and the value of the claims has been proved to the undersigned notary by a management certificate issued on 18 June 2010 by the Company and the interim accounts of said Company as at 18 June 2010 having been attached thereto which shows that the value of the claims contributed to the Company is worth at least nineteen million two hundred forty-eight thousand six hundred ninety-six euro and seventy-four cents (EUR 19,248,696.74).

Such management certificate and interim accounts, after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, Article 5.1. of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at two million five hundred twenty-five euro (EUR 2,000,525), represented by eighty thousand twenty-one (80,021) Ordinary Shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each all fully subscribed and entirely paid up."

Third resolution

The register of shareholders of the Company is amended in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any employee of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 5,700.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, this person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

ARLYNN LTD., une société constituée selon les lois des Bahamas, enregistrée sous le numéro 135227B, et ayant son siège social à Cay House, P.O. Box N7776, EP Taylor Drive, Lyford Cay, New Providence, Les Bahamas (l'Associé Unique), ici représentée par Madame Solange-Wolter-Schieres, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Orlanda U.S.A, le 18 juin 2010.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

La partie comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire de constater que:

La partie comparante est l'Associé Unique de Euxine Sea Luxembourg S.à r.l. une Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B112.085 (la Société).

La Société a été constituée le 10 novembre 2005 par acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 391 du 22 février 2006.

La partie comparante a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que la partie comparante détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) afin de porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune à deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525) par l'émission de soixante dix neuf mille cinq cent vingt et une (79.521) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25)

chacune, avec une prime d'émission totale de dix-sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros et soixante-quatorze cents (EUR 17.260.671.74).

2. Souscription et libération de l'augmentation du capital social spécifiée au point 1. ci-dessus par apport en nature consistant en des créances d'un montant total de dix neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante-quatorze cents (EUR 19.248.696.74) que ARLYNN LTD. détient vis-à-vis de la Société.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) pour refléter l'augmentation du capital social adoptée sous le point 1.

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société ou tout employé de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

La partie comparante a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) pour porter le capital social de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) Parts Sociales Ordinaires, ayant une valeur nominative de vingt-cinq euros (25) chacune à deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525) par l'émission de soixante-dix-neuf mille cinq cent vingt et une (79.521) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de la Société, ayant une valeur nominative de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune avec une prime d'émission totale de dix sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros et soixante quatorze cents (EUR 17.260.671.74).

Souscription - Libération

Les nouvelles Parts Sociales ont été entièrement souscrites par ARLYNN LTD., préqualifiée, ici représentée comme il est dit, et ont été libérées par un apport en nature composé de créances de dix-neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante quatorze cents (EUR 19.248.696.74) que ARLYNN LTD. détient envers la Société. L'apport en nature à la Société, d'un montant de sera affecté au compte capital social de la Société à hauteur de un million neuf cent quatre-vingt-huit mille vingt-cinq euros (EUR 1.988.025) et dix-sept millions deux cent soixante mille six cent soixante et onze euros soixante-quatorze cents (EUR 17.260.671.74) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société.

La réalité et la valeur des créances apportées a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de la gérance émis le 18 juin 2010 par la Société, les comptes intérimaires au 18 juin 2010 de ladite société y étant annexés démontrant que la valeur des créances détenues envers la Société équivaut au minimum à dix-neuf millions deux cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-seize euros et soixante-quatorze cents (EUR 19.248.696.74).

Ces certificats et comptes intérimaires, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Deuxième résolution

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 5.1. des Statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à un montant de deux millions cinq cent vingt-cinq euros (EUR 2.000.525), représenté par quatre-vingt mille vingt et une (80.021) Parts Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

Troisième résolution

Le registre des associés de la Société est modifié afin d'y faire figurer les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout employé de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Parts Sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 5.700,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des même comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2010. Relation: LAC/2010/28335. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 juillet 2010.

Référence de publication: 2010164626/169.

(100191118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Eurofore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 405.450,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.142.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Eurofore S.à r.l. :

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165486/19.

(100191539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

ESO Luxco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.706.

—
Rectificatif concernant le bilan 2009 déposé au R.C.S. le 29.09.2010, réf. L100148043

Un rectificatif du bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010165496/12.

(100191950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Cabo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 59.495.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 novembre 2010, que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2011:

- Monsieur Christian THIRY, né le 19 mars 1952 à Luxembourg, Entrepreneur, demeurant au 14, rue Michel Flammang, L-1524 Luxembourg,
- Monsieur François THIRY, né le 20 avril 1960 à Luxembourg, Entrepreneur, demeurant au 14, rue Michel Flammang, L-1524 Luxembourg,
- Monsieur Jacques ELVINGER né le 18 juin 1958 à Luxembourg, Avocat, demeurant au 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Alain GODAR, né le 27 août 1957 à Dudelange (Luxembourg), Directeur financier, demeurant au 14, rue Michel Flammang, L-1524 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010165928/23.

(100191845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Backstreets S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.362.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société réunie exceptionnellement en date du 7 décembre 2010, que:

1. Les actionnaires acceptent les démissions au 7 décembre 2010 de Messieurs Robert Jan Schol et Paul van Baarle de leur fonction d'administrateurs de la Société.

2. Les actionnaires ont décidé de nommer en tant qu'administrateurs de la Société en remplacement de Messieurs Robert Jan Schol et Paul van Baarle, pour une durée courant du 7 décembre 2010 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016:

- Monsieur Peter Dickinson, né le 01/03/1966 à Nuneaton (Royaume-Uni), demeurant professionnellement au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg, et

- Madame Geneviève Blauen-Arendt, née le 28/09/1962 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement au 231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010165922/24.

(100191506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

TV Guide Europe, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.030.000,00.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 97.547.

—
En date du 30 novembre 2010, EuroMedia Group, Inc., l'associé unique de la Société, a apporté les 2060 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 500 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, à Rovi Global Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6-10, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.159.

Par conséquent, Rovi Global Services S.à r.l. est devenue l'associé unique de la Société et détient les 2060 parts sociales de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TV Guide Europe

Un mandataire

Référence de publication: 2010165806/18.

(100191469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Falene S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.828.432,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.750.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Falene S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165505/19.

(100191540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Fikonmynta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 90.924.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du 8 décembre 2010:

A. Victoria Management Services S.A., RCS Luxembourg B47765, a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 8 décembre 2010.

B. TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B152398, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé gérant avec effet au 8 décembre 2010 pour une durée indéterminée.

C. Le siège social de la société est transféré avec effet au 8 décembre 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010165514/19.

(100191490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Panorama Capital (Luxembourg) I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.709.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 décembre 2010

1. M. Cédric CARNOYE a démissionné de son mandat de gérant de classe B.

2. Mme Zuzanna ZIELINSKA-ROUSSEAU, administrateur de sociétés, née à Chojnice (Pologne), le 13 août 1977, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme gérante de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Panorama Capital (Luxembourg) I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010165690/16.

(100191831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Glenmoore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 10.019.300,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 123.723.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Glenmoore S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165525/19.

(100191541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Grabory S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 9.535.960,00.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.756.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Grabory S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165526/19.

(100191542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Bellux 2008 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.584.

—
EXTRAIT

En date du 8 décembre 2010, Belron S.A., l'associé unique, a transféré toutes ses 12.500 parts sociales à Belron International S.A., une société anonyme ayant son siège social au 9B, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 71.640.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2010.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2010165923/16.

(100191483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Clyde Union (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 140.256.

In the year Two Thousand and Ten, on the Nineteenth day of October.

Before Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

An extraordinary general meeting (the "Unitholders Meeting") of the company Clyde Union (Holdings) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 140256 (the "Company") was held.

The Unitholders Meeting was presided by Mr. Carmine REHO, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as Secretary Mr. Edward HYSLOP, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The meeting elected as Scrutineer Mrs. Marine LEONARDIS, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

The board of the Unitholders Meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed *ne varietur* by the holder of the powers of attorney representing the unitholders, will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney.

The Chairman declared that:

I. According to the attendance list, the unitholders representing the full amount of the share capital was present or validly represented at the Unitholders Meeting. The Unitholders Meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects on the agenda.

II. The agenda of the meeting was the following:

1) Increase of the corporate capital of the Company by contribution in cash by an amount of Eighty One Thousand Three Hundred and Seventy Five Pounds Sterling (GBP 81,375) so as to bring it from its present amount of Three Million and Thirty Five Thousand, One Hundred and Seventy Seven pounds Sterling (GBP 3,035,177) to an amount of Three Million One Hundred and Sixteen Thousand Five Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,116,552) represented by:

- 311,638 class A Corporate Units,
- 311,638 class B Corporate Units,
- 311,638 class C Corporate Units,
- 311,638 class D Corporate Units,
- 311,638 class E Corporate Units,
- 311,638 class F Corporate Units,
- 311,638 class G Corporate Units,
- 311,638 class H Corporate Units,
- 311,638 class I Corporate Units, and
- 311,810 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company;

2) Approval of the subscription and payments by the following persons:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited of 140 each class A to class I and 192 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to (GBP 123,380) representing a share premium amounting to GBP 121,928;

- Clyde Blowers Capital S.à r.l. of 4,632 each class A to class I and 4,637 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 3,939,983 representing a share premium amounting to GBP 3,893,658;

- SCF-VI Offshore L.P of 3,359 each class A to class I and 3,367 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 2,857,534 representing a share premium amounting to GBP 2,823,936.

3) Subscription and payment up by the following persons:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited of 140 each class A to class I and 192 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 123,380 representing a share premium amounting to GBP 121,928;

- Clyde Blowers Capital S.à r.l. of 4,632 each class A to class I and 4,637 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 3,939,983 representing a share premium amounting to GBP 3,893,658;

- SCF-VI Offshore L.P of 3,359 each class A to class I and 3,367 class J corporate units each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 2,857,534 representing a share premium amounting to GBP 2,823,936.

4) Consequent amendment of Article 5, first paragraph of the articles of the Company.

5) Granting of authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN, Luxembourg, to carry out any action necessary or incidental in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

6) Any other business.

The unitholders of the Company moved the following resolutions unanimously:

First resolution

The unitholders of the Company resolved to increase the corporate capital of the Company by contribution in cash by an amount of Eighty One Thousand three Hundred and Seventy Five Pounds Sterling (GBP 81,375) so as to bring it from its present amount of Three Million and Thirty Five Thousand, One Hundred and Seventy Seven pounds Sterling (GBP 3,035,177) to an amount of Three Million One Hundred and Sixteen Thousand five Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,116,552) represented by:

311,638 class A Corporate Units,
311,638 class B Corporate Units,
311,638 class C Corporate Units,
311,638 class D Corporate Units,
311,638 class E Corporate Units,
311,638 class F Corporate Units,
311,638 class G Corporate Units,
311,638 class H Corporate Units,
311,638 class I Corporate Units, and
311,810 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company.

Second resolution

The unitholders of the Company resolved to approve the subscription and payment by the following persons:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited of:

140 class A Corporate Units,
140 class B Corporate Units,
140 class C Corporate Units,
140 class D Corporate Units,
140 class E Corporate Units,
140 class F Corporate Units,
140 class G Corporate Units,
140 class H Corporate Units,
140 class I Corporate Units, and
192 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 123,380 representing a share premium amounting to GBP 121,928

- Clyde Blowers Capital S.à r.l. of:

4,632 class A Corporate Units,

4,632 class B Corporate Units,
4,632 class C Corporate Units,
4,632 class D Corporate Units,
4,632 class E Corporate Units,
4,632 class F Corporate Units,
4,632 class G Corporate Units,
4,632 class H Corporate Units,
4,632 class I Corporate Units, and
4,637 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 3,939,983 representing a share premium amounting to GBP 3,893,658 SCFVI Offshore L.P. of:

3,359 class A Corporate Units,
3,359 class B Corporate Units,
3,359 class C Corporate Units,
3,359 class D Corporate Units,
3,359 class E Corporate Units,
3,359 class F Corporate Units,
3,359 class G Corporate Units,
3,359 class H Corporate Units,
3,359 class I Corporate Units, and
3,367 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 2,857,534 representing a share premium amounting to GBP 2,823,936.

Subscription and Payment

Further appeared said Mr. Carmine REHO, acting in his capacity as duly appointed attorney of Appleby Nominees (Jersey) Limited by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Appleby Nominees (Jersey) Limited of:

140 class A Corporate Units,
140 class B Corporate Units,
140 class C Corporate Units,
140 class D Corporate Units,
140 class E Corporate Units,
140 class F Corporate Units,
140 class G Corporate Units,
140 class H Corporate Units,
140 class I Corporate Units, and
192 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 123,380 representing a share premium amounting to GBP 121,928.

Mr. Carmine REHO acting in his capacity as duly appointed attorney of Clyde Blowers Capital S.à r.l. by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Clyde Blowers Capital S.à r.l. of:

4,632 class A Corporate Units,
4,632 class B Corporate Units,
4,632 class C Corporate Units,
4,632 class D Corporate Units,
4,632 class E Corporate Units,

4,632 class F Corporate Units,
4,632 class G Corporate Units,
4,632 class H Corporate Units,
4,632 class I Corporate Units, and
4,637 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 3,939,983 representing a share premium amounting to GBP 3,893,658.

Mr. Carmine REHO acting in his capacity as duly appointed attorney of Clyde Blowers Capital S.à r.l. by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of SCF-VI Offshore L.P. of:

3,359 class A Corporate Units,
3,359 class B Corporate Units,
3,359 class C Corporate Units,
3,359 class D Corporate Units,
3,359 class E Corporate Units,
3,359 class F Corporate Units,
3,359 class G Corporate Units,
3,359 class H Corporate Units,
3,359 class I Corporate Units, and
3,367 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution amounting to GBP 2,857,534 representing a share premium amounting to GBP 2,823,936.

Thereupon the unitholders resolved to accept the said subscriptions and payments and to issue and allocate the above listed corporate units to Appleby Nominees (Jersey) Limited, Clyde Blowers Capital S.à r.l. and to SCF-VI Offshore L.P.

The amount of Six Million Nine Hundred and Twenty Thousand Eight Hundred and Ninety Seven Pounds Sterling (GBP 6,920,897) has been set at the disposition of the company according to the declarations of the appearing parties.

Third resolution

The unitholders resolved to amend article 5, paragraph 1, of the articles association of the Company so as to give it the following wording:

" **Art. 5. Corporate Capital.** The subscribed share capital is set at an amount of Three Million One Hundred and Sixteen Thousand Five Hundred and Fifty Two Pounds Sterling (GBP 3,116,552) represented by:

311,638 class A Corporate Units,
311,638 class B Corporate Units,
311,638 class C Corporate Units,
311,638 class D Corporate Units,
311,638 class E Corporate Units,
311,638 class F Corporate Units,
311,638 class G Corporate Units,
311,638 class H Corporate Units,
311,638 class I Corporate Units, and
311,810 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of One Pound Sterling (GBP 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company."

Fourth resolution

The unitholders resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm WILDGEN with offices in Luxembourg to carry out any action necessary or incidental in relation to the above taken resolutions.

The Meeting was declared closed as there was no further business.

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at four thousand two hundred Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 7,887,062.11.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille dix, le dix neuf octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (l'"Assemblée des Associés") de la société Clyde Union (Holdings) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.256 (la "Société").

L'Assemblée des Associés était présidée par Monsieur Carmine REHO, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg (le "Président").

Le Président nomma comme Secrétaire Monsieur Edward HYSLOP, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

L'Assemblée élut comme Scrutatrice Madame Marine LEONARDIS, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ainsi formé dressa la liste de présence qui, après avoir été signée "ne varietur" par les mandataires des associés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Président déclara que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital social sont présents ou dûment représentés à la présente Assemblée des Associés. L'Assemblée des Associés pourra en conséquence valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour.

II. La présente assemblée a eu pour ordre du jour les points suivants:

1) Augmentation du capital social de la Société à concurrence quatre vingt un mille trois cent soixante quinze Livres Sterling (GBP 81.375) par apport en espèce afin de porter celui-ci de son montant actuel de trois millions trente cinq mille cinq cent soixante dix sept Livres Sterling (GBP 3.035.177) à un montant de trois millions cent seize mille cinq cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.116.552) représentées par:

- 311.638 parts sociales de catégorie A,
- 311.638 parts sociales de catégorie B,
- 311.638 parts sociales de catégorie C,
- 311.638 parts sociales de catégorie D,
- 311.638 parts sociales de catégorie E,
- 311.638 parts sociales de catégorie F,
- 311.638 parts sociales de catégorie G,
- 311.638 parts sociales de catégorie H,
- 311.638 parts sociales de catégorie I, et
- 311.810 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société;

2) Approbation de la souscription et paiement par les personnes suivantes:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited de cent quarante (140) parts sociales de catégorie A à I et de cent quatre vingt douze (192) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de cent vingt trois mille trois cent quatre vingts Livres Sterling (GBP 123.380) représentant une prime d'émission d'un montant de cent vingt et un mille neuf cent vingt huit Livres Sterling (GBP 121.928);

- Clyde Blowers Capital S.à r.l. de quatre mille six cent trente deux (4.632) parts sociales de catégorie A à I et de quatre mille six cent trente sept (4.637) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) représentant une prime d'émission d'un montant de trois millions huit cent quatre vingt vingt treize mille six cent cinquante huit Livres Sterling (GBP 3.893.658);

- SCF-VI Offshore L.P de trois mille trois cent cinquante neuf (3.359) parts sociales de catégorie A à I et de trois mille trois cent soixante sept (3.367) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de deux million huit cent cinquante sept mille cinq cent trente quatre Livres Sterling (GBP 2.857.534) représentant une prime d'émission d'un montant de deux millions huit cent vingt trois mille neuf cent trente six Livres Sterling (GBP 2.823.936)

3) Souscription et paiement par les personnes suivantes:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited de cent quarante (140) parts sociales de catégorie A à I et de cent quatre vingt douze (192) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de cent vingt trois mille trois cent quatre vingts Livres Sterling (GBP 123.380) représentant une prime d'émission d'un montant de cent vingt et un mille neuf cent vingt huit Livres Sterling (GBP 121.928);

- Clyde Blowers Capital S.à r.l. de quatre mille six cent trente deux (4.632) parts sociales de catégorie A à I et de quatre mille six cent trente sept (4.637) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) représentant une prime d'émission d'un montant de trois millions huit cent quatre vingt treize mille six cent cinquante huit Livres Sterling (GBP 3.893.658);

- SCF-VI Offshore L.P de trois mille trois cent cinquante neuf (3.359) parts sociales de catégorie A à I et de trois mille trois cent soixante sept (3.367) parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de deux million huit cent cinquante sept mille cinq cent trente quatre Livres Sterling (GBP 2.857.534) représentant une prime d'émission d'un montant de deux millions huit cent vingt trois mille neuf cent trente six Livres Sterling (GBP 2.823.936).

4) Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société.

5) Autorisation accordée à n'importe quel gérant de la Société ou à n'importe quel avocat de l'étude d'avocats WILD-GEN, Luxembourg, de prendre les mesures nécessaires ou incidentes en exécution des résolutions prises sur base du présent agenda, et

6) Divers.

Les associés de la Société ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés de la Société ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence quatre vingt un mille trois cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 81.375) par apport en espèce afin de porter celui-ci de son montant actuel de trois million trente-cinq mille cinq cent soixante-dix-sept Livres Sterling (GBP 3.035.177) à un montant trois millions cent seize mille cinq cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.116.552) représentées par:

311.638 parts sociales de catégorie A,

311.638 parts sociales de catégorie B,

311.638 parts sociales de catégorie C,

311.638 parts sociales de catégorie D,

311.638 parts sociales de catégorie E,

311.638 parts sociales de catégorie F,

311.638 parts sociales de catégorie G,

311.638 parts sociales de catégorie H,

311.638 parts sociales de catégorie I, et

311.810 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société.

Deuxième résolution

Les associés de la Société ont décidé d'approuver la souscription et le paiement par les personnes suivantes:

- Appleby Nominees (Jersey) Limited de:

140 parts sociales de catégorie A,

140 parts sociales de catégorie B,

140 parts sociales de catégorie C,

140 parts sociales de catégorie D,

140 parts sociales de catégorie E,

140 parts sociales de catégorie F,
140 parts sociales de catégorie G,
140 parts sociales de catégorie H,
140 parts sociales de catégorie I, et
192 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de cent vingt trois mille trois cent quatre vingts Livres Sterling (GBP 123.380) représentant une prime d'émission d'un montant de cent vingt et un mille neuf cent vingt huit Livres Sterling (GBP 121.928);

- Clyde Blowers Capital S.à r.l de:
4.632 parts sociales de catégorie A,
4.632 parts sociales de catégorie B,
4.632 parts sociales de catégorie C,
4.632 parts sociales de catégorie D,
4.632 parts sociales de catégorie E,
4.632 parts sociales de catégorie F,
4.632 parts sociales de catégorie G,
4.632 parts sociales de catégorie H,
4.632 parts sociales de catégorie I, et
4.637 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) représentant une prime d'émission d'un montant de trois millions huit cent quatre vingt treize mille six cent cinquante huit Livres Sterling (GBP 3.893.658);

- SCF-VI Offshore L.P de:
3.359 parts sociales de catégorie A,
3.359 parts sociales de catégorie B,
3.359 parts sociales de catégorie C,
3.359 parts sociales de catégorie D,
3.359 parts sociales de catégorie E,
3.359 parts sociales de catégorie F,
3.359 parts sociales de catégorie G,
3.359 parts sociales de catégorie H,
3.359 parts sociales de catégorie I, et
3.367 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de deux million huit cent cinquante sept mille cinq cent trente quatre Livres Sterling (GBP 2.857.534) représentant une prime d'émission d'un montant de deux millions huit cent vingt trois mille neuf cent trente six Livres Sterling (GBP 2.823.936).

Souscription et libération

Apparaît le prénommé Monsieur Carmine REHO, agissant en sa capacité de mandataire dûment désigné par Appleby Nominees (Jersey) Limited en vertu de la procuration prémentionnée.

La procuration pré-mentionnée restera annexée au présent acte, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, afin d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ledit comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Appleby Nominees (Jersey) Limited à:

140 parts sociales de catégorie A,
140 parts sociales de catégorie B,
140 parts sociales de catégorie C,
140 parts sociales de catégorie D,
140 parts sociales de catégorie E,
140 parts sociales de catégorie F,
140 parts sociales de catégorie G,
140 parts sociales de catégorie H,

140 parts sociales de catégorie I, et
192 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de cent vingt trois mille trois cent quatre vingt Livres Sterling (GBP 123.380) représentant une prime d'émission d'un montant de cent vingt et un mille neuf cent vingt huit Livres Sterling (GBP 121.928).

Monsieur Carmine REHO, agissant en sa capacité de mandataire dûment désigné par Clyde Blowers Capital S.à r.l. en vertu de la procuration prémentionnée.

La procuration pré-mentionnée restera annexée au présent acte, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, afin d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ledit comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de Clyde Blowers Capital S.à r.l. à:

4.632 parts sociales de catégorie A,
4.632 parts sociales de catégorie B,
4.632 parts sociales de catégorie C,
4.632 parts sociales de catégorie D,
4.632 parts sociales de catégorie E,
4.632 parts sociales de catégorie F,
4.632 parts sociales de catégorie G,
4.632 parts sociales de catégorie H,
4.632 parts sociales de catégorie I, et
4.637 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de trois millions neuf cent trente neuf mille neuf cent quatre vingt trois Livres Sterling (GBP 3.939.983) représentant une prime d'émission d'un montant de trois millions huit cent quatre vingt treize mille six cent cinquante huit Livres Sterling (GBP 3.893.658).

Monsieur Carmine REHO, agissant en sa capacité de mandataire dûment désigné par Clyde SCF-VI Offshore L.P en vertu de la procuration prémentionnée.

La procuration pré-mentionnée restera annexée au présent acte, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, afin d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ledit comparant déclare souscrire au nom et pour le compte de SCF-VI Offshore L.P à:

3.359 parts sociales de catégorie A,
3.359 parts sociales de catégorie B,
3.359 parts sociales de catégorie C,
3.359 parts sociales de catégorie D,
3.359 parts sociales de catégorie E,
3.359 parts sociales de catégorie F,
3.359 parts sociales de catégorie G,
3.359 parts sociales de catégorie H,
3.359 parts sociales de catégorie I, et
3.367 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société et en contrepartie d'un apport en espèce d'un montant de deux million huit cent cinquante-sept mille cinq cent trente-quatre Livres Sterling (GBP 2.857.534) représentant une prime d'émission d'un montant de deux millions huit cent vingt-trois mille neuf cent trente-six Livres Sterling (GBP 2.823.936).

Les associés de la Société ont décidé d'accepter lesdites souscriptions et les paiements et d'émettre et d'allouer les parts sociales listées ci-dessus à Appleby Nominees (Jersey) Limited, Clyde Blowers Capital S.à r.l et à SCFVI Offshore L.P..

Le montant de six millions neuf cent vingt mille huit cent quatre vingt dix sept Livres Sterling (GBP 6.920.897) a été mis à la disposition de la société suivant les déclarations des comparants.

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'article 5 paragraphe 1, des statuts de la Société qui sera dorénavant libellé comme suit:

Art. 5. Capital social. Les capital social souscrit est fixé à un montant de trois millions cent seize mille cinq cent cinquante deux Livres Sterling (GBP 3.116.552) représentées par:

311.638 parts sociales de catégorie A,
311.638 parts sociales de catégorie B,
311.638 parts sociales de catégorie C,
311.638 parts sociales de catégorie D,
311.638 parts sociales de catégorie E,
311.638 parts sociales de catégorie F,
311.638 parts sociales de catégorie G,
311.638 parts sociales de catégorie H,
311.638 parts sociales de catégorie I, et
311.810 parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) auxquelles sont attachés les droits et obligations tels que décrits dans les statuts de la Société."

Quatrième résolution

Les associés décident d'autoriser n'importe quel gérant de la Société ou n'importe quel avocat de l'étude d'avocats WILDGEN, Luxembourg, de prendre les mesures nécessaires ou incidentes en exécution des résolutions prises sur base du présent acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à quatre mille deux cents euros.

Le montant total de l'augmentation de capital et de la prime d'émission est évalué à EUR 7.887.062,11.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la demande du comparant que le présent acte est libellé en anglais suivi de la traduction française et qu'à la demande du comparant et en cas de divergence entre la version anglaise et française du texte, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture aux personnes comparantes, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Carmine REHO, Edward HYSLOP, Marine LEONARDIS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2010. Relation GRE/2010/3600. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010164537/470.

(100190368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

MON-TEIS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 29, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 146.295.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 14 décembre 2010

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- nomination de Monsieur Kamel ATTARI, né le 24 juin 1971 à Briey (France) demeurant à F-55240 Boulogny 176, rue de la Libération (France), aux fonctions de gérant technique de la société avec effet immédiat pour une durée indéterminée

La société sera valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165663/13.

(100191909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Cygnus German Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 151.574.

Par décision du Conseil de gérance du 8 novembre 2010, le siège social de Cygnus German Real Estate S.à r.l. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010

Luxembourg, le 8 décembre 2010.

Pour: Cygnus German Real Estate S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
 Experta Luxembourg
 Société anonyme
 Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010165926/16.

(100191514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Getex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 50.101.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L - LUXEMBOURG, en date du 11 janvier 1995, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 227 du 26 mai 1995;
- Statuts modifiés par le même notaire à plusieurs reprises et pour la dernière fois en date du 24 octobre 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1782 du 16 décembre 2002,

Lors de l'assemblée générale ordinaire de la société du 15 octobre 2010 les décisions suivantes ont été prises:

1) Les mandats des administrateurs ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016, tout comme celui du Président du Conseil d'Administration. Le conseil d'Administration continue dès lors à être composé par:

- Monsieur José Maria AURELL FERRER, né le 04 août 1950 à TERRASSA (ESPAGNE), demeurant à E - 08230 MATADERA, Ponent, 6, administrateur et Président du Conseil d'Administration, toujours avec pouvoir de signature individuelle;

- Monsieur Alfonso ALCARAZ ALCARAZ, né le 06 décembre 1960 à TERRASSA (ESPAGNE), demeurant à E - 08230 MATADERA, Sant Llorenç, 65, administrateur toujours avec pouvoir de signature individuelle;

- La société EQUITY AND LAW CORP. S.A., avec siège social à PANAMA, Via General Nicaonor A. de Obarrio, inscrite sous le n° 223113 du Registro Publico de Panama administrateur toujours avec pouvoir de signature individuelle;

2) Le mandat du commissaire aux comptes REVILUX S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B-25.549, avec siège social à L - 1371 LUXEMBOURG, 223, Val Ste Croix venu à échéance, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2010165536/28.

(100191431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Goelo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 125.291.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 1^{er} décembre 2010

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 1^{er} décembre 2010, que:

L'assemblée a décidé de révoquer la société AUDIT.LU de son mandat de Commissaire. Elle a décidé de nommer la société VERIDICE S.à r.l., ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 154.843, à la fonction de Commissaire avec effet immédiat, et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2010.

GOELO S.A.

Lionel de Merode / Simon de Merode

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010165542/19.

(100191655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Mogal Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 118.938.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 octobre 2010

- 1) Monsieur Benoît NASR a démissionné de son mandat de gérant.
- 2) Le nombre des gérants a été diminué de 3 (trois) à 2 (deux).

Luxembourg, le 15 décembre 2010.
Pour extrait sincère et conforme
Pour MOUGAL INVESTMENTS S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010165665/14.

(100191391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Finimmo S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 107.908.

—
L'adresse de Monsieur Serge PATRY, administrateur-délégué, est modifiée tel que suit:
5, Chemin de l'Escalade, CH-1206 GENEVE, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2010165952/12.

(100191578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

GTA - Generale Trasporti Armamento International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 43.529.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration datée du 9 décembre 2010 que:

- Monsieur Jean PIRROTTE, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé nouvel administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Le mandat de l'administrateur nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.
Pour extrait conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2010165550/17.

(100191977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Amok S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 113.101.

—
Par décision du Conseil de gérance du 8 novembre 2010, le siège social de Amok S.à r.l. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010. De plus, veuillez noter que, dorénavant, l'adresse professionnelle du gérant suivant:

- Valon S.A., société anonyme, Gérant de la Société,

est située à 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 8 décembre 2010.

Pour: Amok S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
Experta Luxembourg
Société Anonyme
Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010165913/18.

(100191709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Coquelicot SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 18, rue du Marché aux Herbes.

R.C.S. Luxembourg E 1.287.

L'an deux mille dix, le huit octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

a.- Monsieur Jean-François Auguste DUCOS, commerçant, né à le Vesinet (France), le 10 octobre 1945, (matricule 1945 10 10 533), demeurant à L-1728 Luxembourg, 18, Marché aux Herbes,

propriétaire de quatre-vingt-dix-neuf (99) parts d'intérêts de la société civile immobilière "COQUELICOT SCI";
agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de gérant de

b.- BOUTON D'OR S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 18, Marché aux Herbes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 67.025,

propriétaire d'une (1) part d'intérêts de la la société civile immobilière "COQUELICOT SCI", ayant son siège social à L-1728 Luxembourg, 18, Marché aux Herbes, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section E, sous le numéro 1.287, (matricule 1998 70 01 944), constituée suivant acte sous seing privé en date du 17 septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 864 du 30 novembre 1998.

Lesquels comparants, agissant comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital social de la société, ont requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions pris à l'unanimité par eux, qui suit:

Première résolution

L'assemblée constate que suite à deux (2) cessions de parts d'intérêts sous seing privé, la répartition des parts est actuellement:

a.- Monsieur Jean-François Auguste DUCOS, quatre-vingt-dix-neuf parts d'intérêts,	99
b.- BOUTON D'OR S.à r.l., une part d'intérêts	1
Total cent parts d'intérêts	100

Ces cessions de parts d'intérêts sont approuvées conformément à l'article 8 des statuts et le gérant les considère comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Les cessionnaires sont propriétaire des parts d'intérêts lui cédée à partir de la date des cessions, à savoir le 8 octobre 2010.

Déclaration

Le comparant Monsieur Jean-François Auguste DUCOS, agissant en sa qualité de gérant, déclare que la société civile immobilière "COQUELICOT SCI " détient trois (3) immeubles au Grand-Duché de Luxembourg, à savoir:

a.- L'immeuble à usage mixte sis à Luxembourg, 18, Marché aux Herbes, inscrit au cadastre de la Ville de Luxembourg, section LF de la Ville Haute, lieu dit «Rue du Marché-aux-Herbes», numéro 534/1803, place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 45 centiares, évalué à 480.000,-EUR

b.- La ruine avec place sise à Moersdorf, Bei der Muehle, inscrite au cadastre de la Commune de Mompach, section E de Moersdorf, lieu-dit «Bei der Muehle», numéro 68/2956, place (occupée), ruine, contenant 1 are 94 centiares évaluée à 8.000,-EUR

c.- La ruine avec place sise à Moersdorf, Bei der Muehle, inscrite au cadastre de la Commune de Mompach, section E de Moersdorf, lieu-dit «Bei der Muehle», numéro 72/2957, place (occupée), ruine, contenant 3 ares 06 centiares, évaluée à 12.000,-EUR

Deuxième résolution

L'assemblée remercie Madame Céline CHOURLET pour son dévouement à la tâche de gérante et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'assemblée décide de confirmer Monsieur Jean-François Auguste DUCOS, préqualifié, pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant unique, avec le pouvoir de représenter la société par sa seule signature y compris le pouvoir de constituer hypothèque et d'accorder mainlevée.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital en EUR et en conséquence de modifier l'article 6 des statuts qui aura la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à 2.500,-EUR (deux mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts d'intérêts, sans désignation de la valeur nominale.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de prolonger la durée de la société à une durée indéterminée et en conséquence de modifier l'article 5 des statuts qui aura la teneur suivante:

« **Art. 5.** La durée de la société est illimitée.»

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 27.400,-EUR

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Jean-François Auguste DUCOS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 octobre 2010. Relation: GRE 2010/3468. Reçu quinze mille trois cents euros. 255.000,00.-€ à 5,00% = 12.750,00 € + 2/10 = 2.550,00 € = 15.300,00 € Surtaxe communale: 7.344,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 9 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165452/71.

(100191515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Holding Européenne d'Inventions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 62.738.

Par décision du Conseil d'Administration du 4 août 2010 de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, les démissions de:

Madame Elisiana PEDONE, résidante professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat

Madame Cristobalina MORON, résidante professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg

Son mandat ayant pour échéance l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HOLDING EUROPEENNE D'INVENTIONS S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010165557/19.

(100191687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

CEOP S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 128.122.

Par décision du Conseil de gérance du 8 novembre 2010, le siège social de CEOP S.à r.l. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 8 décembre 2010.

*Pour: CEOP S.à r.l., Société à responsabilité limitée
Experta Luxembourg, Société Anonyme
Fanny Marx / Antonio Intini*

Référence de publication: 2010165932/13.

(100191533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Charlotte Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 111.517.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010171440/9.

(100198883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 décembre 2010.

Linane S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 5.970.205,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 120.296.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Linane S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165609/19.

(100191543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

M Opportunités S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 138.969.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 29 septembre 2010 a résolu:

1. de noter la démission de M. André Schmit de leur fonction d'administrateur.
2. de coopter M. Frédéric Fasel (1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) à la fonction d'administrateur, en remplacement de M. André Schmit, avec effet au 1^{er} novembre 2010.
3. de changer le siège social pour le porter au 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour M OPPORTUNITIES S.A., SICAV-FIS

Référence de publication: 2010165632/15.

(100191974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

TVH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.458.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion des administrateurs restants du 15 décembre 2010

1. Monsieur David SANA, administrateur de sociétés, né le 10 avril 1974 à Forbach (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Pietro LONGO, administrateur et président du conseil d'administration démissionnaire, dont il achèvera le mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. Madame Virginie DOHOGNE a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TVH S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010165807/20.

(100191559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

ILU, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 106.033.

—
Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ILU

Jean Marc HEYNDERICKX / Christine GEUBELLE

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010171229/12.

(100197571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Madiroad S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 861.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 111.161.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Madiroad S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165634/19.

(100191544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Miralt Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 82.482.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 29 septembre 2010 a résolu:

1. de noter la démission de Messieurs Rafik Fischer et André Schmit de leur fonction d'administrateur
2. de coopter Mr Frédéric Fasel (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) et Mme Michèle Berger (3 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) à la fonction d'administrateur, en remplacement respectivement de Mr Rafik Fisher et de Mr André Schmit, avec effet au 1^{er} novembre 2010
3. de changer le siège social pour le porter au 1, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour MIRALT SICAV

Référence de publication: 2010165662/15.

(100191588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

GCB SA, Granit Carrelages Baar, Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17F.
R.C.S. Luxembourg B 95.898.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010

Il a été décidé,

- de révoquer, avec effet au 1^{er} avril 2010, Monsieur Quoilin Pierre CAMPAGNE, demeurant à B-6690 Bihain (Vielsalm), Regné 77, de son mandat d'administrateur.

- de nommer, avec effet au 1^{er} avril 2010, Madame Marie-Christine BAAR PAIROUX, née le 5 octobre 1962 à Vielsalm (B), demeurant à B-4990 Lierneux, Jevigné 18, comme administrateur de la société.

Le mandat de Madame BAAR PAIROUX prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 10 décembre 2010.

Pour GRANIT CARRELAGES BAAR, en abrégé GCB S.A.

Société Anonyme

FIDUNORD S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2010165969/20.

(100191759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Theophyllia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 114.233.

1) Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du 1^{er} décembre 2010:
A. Victoria Management Services S.A., RCS Luxembourg B 47.765, a démissionné de sa fonction de gérant avec effet au 1^{er} décembre 2010.

B. TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B 152.398, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommé gérant avec effet au 1^{er} décembre 2010 pour une durée indéterminée.

C. Le siège social de la société est transféré avec effet au 1^{er} décembre 2010 du 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2) Il résulte du transfert de parts sociales en date du 1^{er} décembre 2010 que:

A. Victoria Management Services S.A., avec siège social au 58, rue Charles Martel, L-2310 Luxembourg, RCS Luxembourg B 47.765

a transféré deux cent cinquante parts sociales (250) à TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B 152.398, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

B. Thibault Management Services S.A., avec siège social au 58, rue Charles Martel, L-2310 Luxembourg, RCS Luxembourg B 47.852

a transféré deux cent cinquante parts sociales (250) à TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B 152.398, avec adresse professionnelle au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010166053/29.

(100191472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Mougal Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.938.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 15 novembre 2010

1. Monsieur David CATALA a démissionné de son mandat de gérant.

2. Le nombre des gérants a été augmenté de 2 (deux) à 3 (trois).

3. Monsieur Jean-Christophe DAUPHIN, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, et Monsieur Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1967, tous deux demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme gérants pour une durée illimitée chacun avec le pouvoir d'engager conjointement la société en toutes circonstances avec un autre gérant.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MOUGAL INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010165666/19.

(100191660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pennington S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.031.646,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 123.727.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 15 décembre 2010, l'associé unique de Pennington S.à r.l.:

- prend note de la démission de M. Ivo Hemelraad, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- prend note de la démission de M. Giovanni La Forgia, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010.
- décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme gérant B de la société avec effet au 15 décembre 2010, M. Simon Henin, né le 29.07.1975 à Liège (Belgique), avec adresse professionnelle au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
- décide de transférer le siège social du 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg avec effet au 15 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165692/19.

(100191545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 97.608.

Par décision du Conseil de gérance du 8 novembre 2010, le siège social de HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l. a été transféré du L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines au L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 8 décembre 2010.

Pour: HCEPP II Luxembourg Finance II S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Fanny Marx / Antonio Intini

Référence de publication: 2010165970/16.

(100191707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Mariko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 147, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 101.091.

L'an deux mille dix, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "MARIKO S.A." (numéro d'identité 2004 22 10 073), avec siège social à L-4996 Schouweiler, 21, rue de la Résistance, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 101.091, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'HUART, de résidence à Pétange, en date du 18 mai 2004, publié au Mémorial C, numéro 778 du 28 juillet 2004 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Blanche MOUTRIER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 mars 2006, publié au Mémorial C, numéro 1057 du 31 mai 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gaetano LEONARDI, administrateur de société, demeurant à Dudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Miranda JANIN, employée privée, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Léon RENTMEISTER, employé privé, demeurant à Dahl.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transfert du siège social de L-4996 Schouweiler, 21, rue de la Résistance à L-3429 Dudelange, 147, route de Burange et modification subséquente du 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} et de l'article 11 des statuts de la société.

2) Modification de l'article 2 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion, la promotion immobilière et la mise en valeur d'immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, ainsi que la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société a également pour objet l'import/export et la vente en gros de matériaux de construction et de tous les produits du secteur de la construction ainsi que le commerce de toute marchandise non réglementée.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe dont elle pourrait faire partie ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes, bénéficiaire de commissions d'intermédiaire dans le cadre des activités énumérées dans son objet.

Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de le favoriser."

3) Modification de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (€ 31.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire."

4) Insertion à l'article 4 des statuts d'un 2^{ème} alinéa ayant la teneur suivante:

"Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire."

5) Modification du 2^{ème} alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6. Al. 2.** La société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle du délégué du conseil."

6) Démissions de Messieurs Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO et Pierre DALL'ASPARAGO comme administrateurs et de Monsieur Gaetano LEONARDI comme administrateur-délégué et décharge à leur donner.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4996 Schouweiler, 21, rue de la Résistance à L-3429 Dudelange, 147, route de Burange et en conséquence de modifier:

a) le 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Al. 2.** Le siège social est établi à Dudelange. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du conseil d'administration."

b) l'article 11 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Dudelange indiqué dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de mai à 10.00 heures."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion, la promotion immobilière et la mise en valeur d'immeubles au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, ainsi que la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, la gestion et la mise en valeur de son portefeuille.

La société a également pour objet l'import/export et la vente en gros de matériaux de construction et de tous les produits du secteur de la construction ainsi que le commerce de toute marchandise non réglementée.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe dont elle pourrait faire partie ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes, bénéficiant de commissions d'intermédiaire dans le cadre des activités énumérées dans son objet.

Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de le favoriser."

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (€ 31.-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire."

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'insérer à l'article 4 des statuts un 2^{ème} deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

"Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire."

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier le 2^{ème} alinéa de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6. Al. 2.** La société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, soit par la signature individuelle du délégué du conseil."

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accepter les démissions Messieurs Antonio Manuel DA SILVA CARVALHO et Pierre DALL'ASPARAGO comme administrateurs, à compter du 1^{er} novembre 2010 et de Monsieur Gaetano LEONARDI comme administrateur-délégué, à compter de ce jour et de leur donner décharge de leurs fonctions.

L'assemblée constate que Monsieur Gaetano LEONARDI est désormais administrateur unique de la société, avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, s'élèvent approximativement à neuf cents euros (€ 900.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: LEONARDI, JANIN, RENTMEISTER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 30 novembre 2010. Relation: CAP/2010/4284.

Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 10 décembre 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010166009/116.

(100191438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

SFS, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 100, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 149.332.

Im Jahre zweitausendzehn, den zehnten Dezember.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche MOUTRIER, mit Amtssitz in Esch/Alzette.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "SFS", mit Sitz in L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, Am Brill, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 149332 zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die vorgenannte Aktiengesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch die amtierende Notarin, am 18. November 2009, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 2409 vom 10. Dezember 2009.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Frau Haika SOIBELMANN, Geschäftsfrau, mit Berufsanschrift in L-1510 Luxembourg, 100, avenue de la Faïencerie.

Der Vorsitzende bestellt zum Schriftführer und Stimmzähler Herrn Jérôme SCHMIT, Angestellter, mit Berufsanschrift in Esch/Alzette.

Die Vorsitzende erklärt die Sitzung als eröffnet und gibt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern folgende Erklärungen ab, welche von der amtierenden Notarin zu Protokoll genommen werden:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegen Kopien der Inhaber-Aktienzertifikate bei.

II.- Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

Tagesordnung

1) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-3961 Ehlang-sur-Mess, 7A, am Brill nach L-1510 Luxembourg, 100, avenue de la Faïencerie.

2) Entsprechende Abänderung des ersten (1.) Absatzes des zweiten (2.) Artikels der Satzung, welcher künftig wie folgt lautet:

"Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

3) Demission der aktuellen Verwaltungsratsmitglieder.

4) Ernennung von Herrn Dr. Mark SOIBELMANN, Herrn Dr. Michael SOIBELMANN und Frau Haika SOIBELMANN zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern.

5) Verschiedenes.

Die Generalversammlung hat alsdann folgende Beschlüsse gefasst und die amtierende Notarin ersucht diese notariell zu beurkunden:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-3961 Ehlange-sur-Mess, 7A, am Brill nach L1510 Luxemburg, 100, avenue de la Faïencerie zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses erhält Artikel zwei (2), erster (1.) Absatz, folgenden Wortlaut:
"Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg."

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt die Demission der aktuellen Verwaltungsratsmitglieder Marc KOPPES, Claude KREMER und Karin DIJKERMAN an und entbindet sie bis zum heutigen Tag von ihren Mandaten.

Die Generalversammlung ernennt zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrats, gültig bis zur Generalversammlung im Jahre 2015:

- Herrn Dr. Mark SOIBELMANN, Zahnarzt, geboren zu Belzy (Republik Moldawien) am 8. Dezember 1952, mit Berufsanschrift in L-1510 Luxemburg, 100, avenue de la Faïencerie;

- Frau Haika SOIBELMANN, Geschäftsfrau, geboren zu Belzy (Republik Moldawien) am 6. August 1953, mit Berufsanschrift in L-1510 Luxemburg, 100, avenue de la Faïencerie;

- Herrn Dr. Michael SOIBELMANN, Zahnarzt, geboren zu Offenbach (Bundesrepublik Deutschland) am 28. Mai 1976, mit Berufsanschrift in L-1510 Luxemburg, 100, avenue de la Faïencerie.

Bescheinigung

Die unterzeichnete Notarin bescheinigt dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 erfüllt sind.

Kosten

Die Kosten und Gebühren dieser Urkunde gehen zu Lasten der Gesellschaft.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

WORÜBER PROTOKOLL, aufgenommen in Esch/Alzette, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden, haben die Komparenten zusammen mit der Notarin gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: H. Soibelman, J. Schmit, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15585. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010164915/66.

(100191001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2010.

MDG Lux Batiservices S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3917 Mondercange, 20A, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 87.284.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 17 avril 2007

L'assemblée générale du 17 avril 2007 a pris note de la nomination de Monsieur Michel KLEIN demeurant 20a, rue de l'Eglise à Mondercange, L-3917, au poste d'Administrateur Délégué.

Mondercange, le 17 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2010166013/11.

(100191667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Petroleum Services Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4, Zoning Vulcalux.
R.C.S. Luxembourg B 50.560.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 7 décembre 2010

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 décembre 2010, que la société International Business Councilors Sàrl., inscrite au registre de commerce Luxembourg sous le numéro B 39.503, ayant son siège social à L-9570 Wiltz, 9, rue des Tondeurs, a été nommé comme commissaire aux comptes en remplacement de la société International Allied Services S.A. ayant son siège social à L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé, en qualité de commissaire aux comptes. La société International Business Councilors Sàrl terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2013.

Windhof, le 7 décembre 2010.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Référence de publication: 2010165712/17.

(100191864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Kipp-Trans S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Zone Industrielle "Um Monkeler".

R.C.S. Luxembourg B 116.415.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2010.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2010171249/12.

(100197447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

ProLogis Poland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 60.858.

DISSOLUTION

In the year two thousand ten, on the thirtieth day of November.

Before the undersigned, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Marc BECKER, private employee, residing professionally in Luxembourg,

acting in the name and on behalf of ProLogis Poland XI S.à r.l., a limited liability company incorporated under the laws Luxembourg, with registered office at L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 78786,

by virtue of a proxy given on 29 November 2010. The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that ProLogis Poland S.à r.l., having its principal office in L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté, has been incorporated pursuant to a notarial deed dated on September 19, 1997, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 711 of December 19, 1997 (the "Company") and the Company's articles of incorporation have been amended for the last time by notarial deed on December 20, 2000, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 636 on 14 August 2001;

- that the share capital of the Company is fixed at fifty thousand Euros (EUR 50,000.-) represented by twenty (20) shares with a par value of two thousand five hundred Euros (EUR 2,500.-) each, fully paid up;

- that ProLogis Poland XI S.à r.l. prenamed, has become owner of all the shares in the Company;

- that the appearing party, in its capacity as sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 30 November 2010 declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 30 November 2010 being only one information for all purposes;
- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's manager is hereby granted full discharge with respect to its duties;
- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente novembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Marc BECKER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de ProLogis Poland XI S.à r.l., une société luxembourgeoise, ayant son siège à L-1930 Luxembourg, 34-38 Avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 78786,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 29 novembre 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société ProLogis Poland S.à r.l., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34-38 Avenue de la Liberté, a été constituée suivant acte notarié du 19 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 711 du 19 décembre 1997 (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 20 décembre 2000 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 636 du 14 août 2001;
- que le capital social de la Société s'élève actuellement à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) représenté par vingt (20) parts sociales, d'une valeur nominale de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) chacune, entièrement libérées;
- que ProLogis Poland XI S.à r.l. précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société;
- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;
- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 30 novembre 2010, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;
- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan de la Société au 30 novembre 2010 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;
- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société;
- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1930 Luxembourg, 34-38 Avenue de la Liberté.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille euros (1.000.- €).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. BECKER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} décembre 2010. Relation: LAC/2010/53468. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165697/99.

(100191792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Palmes Invest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 151.094.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 décembre 2010, les sociétés suivantes ont été appelées aux fonctions d'administrateur:

a) LANNAGE S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63130 avec pour représentant permanent Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

b) VALON S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63143 avec pour représentant permanent Monsieur Guy KETTMANN, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

c) KOFFOUR S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63143 avec pour représentant permanent Monsieur Guy BAUMANN, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

La société anonyme AUDIT TRUST S.A., RCS Luxembourg B-63115, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

La même assemblée générale a décidé d'établir le siège social de la société au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 8 décembre 2010.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour PALMES INVEST SPF S.A.

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Isabelle Maréchal-Gerlaxhe / Caroline Felten

Référence de publication: 2010165705/26.

(100191764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Live And Let Tri S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 71, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 146.990.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 16 décembre 2010.

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2010171261/12.

(100198058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Robeco Alternative Investment Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 87.117.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 décembre 2010

En date du 7 décembre 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 8 janvier 2010, de Monsieur Richard Laurie Goldthorpe, en qualité d'Administrateur

- de ratifier la cooptation, avec effet au 29 mars 2010, de Monsieur Albertus Martinus Maria Rodenburg, Orlyplein 10, 1040 KE Amsterdam, Pays-Bas, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Richard Laurie Goldthorpe, démissionnaire

- d'accepter la démission, avec effet au 28 mai 2010, de Monsieur Adrianus A. Van Hienen en qualité d'Administrateur

- de ratifier la cooptation, avec effet au 28 mai 2010, de Monsieur Norbert Wagemans, Robeco Luxembourg SA, 6/12 place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Adrianus A. Van Hienen, démissionnaire

- d'accepter la démission, avec effet au 30 juin 2010, de Monsieur Michael J. Abbot, en qualité d'Administrateur

- de ratifier la cooptation, avec effet au 7 juillet 2010, de Monsieur Timothy James Stewart, Robeco Sage, 909 Third Avenue, 10022 New-York, USA, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Michael J. Abbot, démissionnaire

- de renouveler les mandats de Monsieur Albertus Martinus Maria Rodenburg, Monsieur Norbert Wagemans et de Monsieur Timothy James Stewart en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010165743/28.

(100191479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Datanet S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 54.501.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le deux décembre;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société "Oppidum Limited", établie et ayant son siège social à Tortola, Road Town, Nerine Chambers (Iles Vierges Britanniques),

ici représenté par Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques demeurant professionnellement à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "DATANET S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 54501, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 323 du 3 juillet 1996,

et que la devise d'expression du capital social de la Société a été convertie en euros par l'assemblée générale tenue en date du 21 novembre 2000, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 517 du 3 avril 2002.

- b) Que le capital social souscrit est fixé à trente-deux mille euros (32.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées;
- c) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;
- d) Que la partie comparante, agissant comme actionnaire unique (l'"Actionnaire Unique"), prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- e) Que l'Actionnaire Unique, agissant en tant que liquidateur de la Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif et que le passif connu de la Société a été réglé ou provisionné;
- f) Que l'Actionnaire Unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou connu à ce jour avant tout paiement à son profit;
- g) Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- h) Que par conséquent tous les administrateurs et le commissaire aux comptes actuels de la Société sont par la présente déchargés de leurs fonctions;
- i) Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant 5 (cinq) ans au moins à l'ancien siège social de la Société dissoute à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.
- j) Que le mandataire de l'Actionnaire Unique pourra procéder à l'annulation de tous les certificats d'actions au porteur, le cas échéant à l'annulation du registre des actionnaires nominatifs de la Société et ceci en présence du notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de neuf cents euros et la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. BRAUN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2010. LAC/2010/55316. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165466/55.

(100191835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Plus Investissements Immobiliers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 108.608.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} juin 2010

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

La société S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et Monsieur Matteo TALLERI né le 5 avril 1972 à Barbengo (CH), adresse professionnelle au 1, Via Riva Albertolli, CH-6901 Lugano, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Le Mandat de Monsieur Thierry SCHMIT n'est pas renouvelé en tant qu'Administrateur.

Nomination de Monsieur Norbert SCHMITZ, né le 12 mai 1943 à Pétange (Lux), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Thierry SCHMIT.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2016.

Monsieur Dominique MOINIL, né le 28 décembre 1959 à Namur (B), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est nommé représentant permanent pour la société S.G.A. SERVICES S.A.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société PLUS INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS S.A.

Référence de publication: 2010165718/21.

(100191762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Locorlav Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Itzig, Sandweiler-Gare.

R.C.S. Luxembourg B 136.291.

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des associés du 15 décembre 2010

Le jour 15 décembre 2010, à 09.00 heures, s'est réunie l'assemblée extraordinaire des associés de la société LOCORLAV SARL, auprès de son siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Démission Gérant Technique
- 2) Nomination Gérant Technique

Assume la présidence de la séance Monsieur LAVANA Giancarlo, gérant administratif, lequel, après avoir vérifié la présence de tous les associés, déclare l'assemblée valablement constituée pour délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Première résolution

Sur le premier point à l'ordre du jour l'assemblée, à l'unanimité, délibère l'acceptation de la démission du gérant Technique monsieur LOCOROTONDO Pierre.

Deuxième résolution

Sur le deuxième point à l'ordre du jour, l'assemblée, à l'unanimité, délibère de nommer gérant technique de la société, pour une durée indéterminée, monsieur NICOLETTI Piero, cuisinier, né à Vallo della Lucania, Italie, le 04/05/1981, domicilié à L-5280 ITZIG, 56, Sandweiler Gare.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe avec le gérant administratif.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée est levée à 09.30 heures après rédaction et lecture du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Giancarlo LAVANA

Le Président

Référence de publication: 2010166001/27.

(100191688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Sinomax Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 87.182.

In the year two thousand and ten on the twenty-fifth of November.

Before us the undersigned notary Maître Jean SECKLER, residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company (société anonyme) SINOMAX LUXEMBOURG S.A., with registered office at L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg number B 87182, incorporated by deed of the undersigned notary on the 5th of April 2002, published in the Mémorial C number 1078 of the 15th of July 2002, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the undersigned notary on the 28th of June 2002, published in the Mémorial C number 1401 of the 27th of September 2002.

The meeting is presided by Ms Françoise HUBSCH, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Christina SCHMIT, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Alain THILL, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda

1. Replacement of article four (4) of the articles of incorporation in order to allow the corporation to be managed by a single Director.
2. Amendment of the last sentence of article five (5) of the articles of incorporation.
3. Acceptation of the resignation of the three directors.
4. Statutory nominations.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The meeting states that the company has actually only one sole shareholder and decides to replace the article four of the articles of incorporation in order to allow the corporation to be managed by a single director with the following text:

" **Art. 4.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years, they shall be re-eligible, and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions."

Second resolution

The meeting decides to amend the last sentence of article five of the articles of incorporation as follows:

" **Art. 5. (Last sentence).** The corporation is committed either by the joint signatures of any two directors, the individual signature of the delegate of the board, or the sole signature of a single director when only one director exists."

Third resolution

The meeting decides to accept the resignation of Mr Cemil SAHIN, Mr Fei GOU, and Mr Jing-Sheng ZHANG as directors of the company and decides that the full and entire discharge for the execution of their complete mandates will be henceforth occur from the date of this shareholder meeting.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint as new director of the company:

Mrs Anastasia DEMIDOVA, born in Khabarovsk (Russia), on the 21st of April 1982, and residing professionally at Zastavnaya St 2-21 Kolomna, Moskovskaya oblast, Russia.

His mandate will expire during the Ordinary General Meeting which will be held in 2016.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand five hundred and twenty-five Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SINOMAX LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg numéro B 87182, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1078 du 15 juillet 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1401 du 27 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Françoise HUBSCH, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Christina SCHMIT, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Remplacement de l'article quatre (4) afin de permettre à la société d'être administrée par un Administrateur unique.
2. Changement de la dernière phrase de l'article cinq (5) des statuts.
3. Acceptation de la démission des 3 Administrateurs.
4. Nomination statutaires.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que la société n'a actuellement qu'un seul actionnaire, et décide de remplacer l'article quatre des statuts afin de permettre à la société d'être administrée par un administrateur unique par le texte suivant:

" **Art. 4.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi."

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la dernière phrase de l'article cinq des statuts comme suit:

" **Art. 5. (Dernière phrase).** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature."

Troisième résolution

L'assemblée accepte les démissions de Monsieur Cemil SAHIN, Monsieur Fei GOU et Monsieur Jing-Sheng ZHANG leurs fonctions d'administrateur de la société et décide de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur unique de la société:

Madame Anastasia DEMIDOVA, née à Kahborovsk (Russie), le 21 avril 1982 et demeurant professionnellement à Zastavnaya St 2-21 Kolomna, Moskovkaya, Russie.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en l'an 2016.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille cinq cent vingt-cinq euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Françoise HUBSCH, Christina SCHMIT, Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 décembre 2010. Relation GRE/2010/4239. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 décembre 2010.

Référence de publication: 2010165772/149.

(100191467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.727.

Suite à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire le 1^{er} décembre 2010, il a été décidé de nommer Messieurs Germain Trichies et Jean-Paul Gennari en tant que nouveaux membres du conseil d'administration,

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2011:

- Hans-Ulrich Hügli, Membre du Conseil d'Administration

56, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

- Christian Schärer, Membre du Conseil d'Administration

5, Kalanderplatz, CH-8045 Zurich

- Thomas Schärer, Membre du Conseil d'Administration

5, Kalanderplatz, CH-8045 Zurich

- Germain Trichies, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

- Jean-Paul Gennari, Membre du Conseil d'Administration

5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2010165935/25.

(100191437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Delarue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 85.000.

—

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2010

1. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet immédiat;

2. L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur, de Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10 rue Jean Monnet, L -2180 Luxembourg, de Monsieur Tiziano Arcangeli, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg et de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10 rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg.

L'Assemblée accepte également la démission en tant que commissaire aux comptes de Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

3. L'Assemblée décide de nommer avec effet immédiat, en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Régis Donati, né le 19 décembre 1965, à Briey (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur;

- Monsieur Jean-Marc Heitz, né le 28 septembre 1958, à Luxembourg, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur.

- Monsieur Mohammed Kara, né le 21 juillet 1954, à Oum Toub Denaira (Algérie), demeurant au 33, rue Principale, L-8805 Rambrouch (Luxembourg), en sa qualité d'administrateur.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leurs prédécesseurs.

L'Assemblée décide de nommer commissaire aux comptes avec effet immédiat:

- Monsieur Robert Reggiori, né le 15 novembre 1966, à Metz (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 13 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010165938/33.

(100191454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Eurosteel Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 64.096.

—

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société lors de l'assemblée générale annuelle:

1. Ré-election des administrateurs ci-dessous mentionnés à compter du 20 octobre 2010 jusqu'à l'assemblée générale annuelle que se tiendra en l'année 2016. En conséquence de ce que précède, il est à noter que la composition du Conseil d'Administration est la suivante:

- Manacor (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mutua (Luxembourg) S.A., Administrateur ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Fides (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurosteel Investments S.A.

Représenté par Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010167167/21.

(100191929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2010.
